

Haie, bosquet champêtre et berge boisée en pâturage extensif ou boisé (858)

SPB (Qualité niv. 1 selon OPD)	Réseau écologique	Qualité écologique niveau 2 selon OPD
- Surface imputable, mais sans contributions	- Uniquement dans les pâturages extensifs ou boisés. - Bande boisée : au moins 2 mètres de large - Entretien de la partie boisée en période de repos de la végétation (de préférence de novembre à mars, interdit du 1^{er} avril au 31 juillet), en suivant les recommandations de la brochure d'Agridea « Comment planter et entretenir les haies » (2015). - Buissons et arbres indigènes uniquement. La haie doit être diversifiée avec au moins 3 espèces d'arbres ou d'arbustes par tronçon de 10 m. Au moins 20% d'arbustes épineux. - Aménagement de tas de bois ou de pierre tous les 50 m de préférence côté sud de l'objet - L'épareuse est interdite, utiliser des outils à coupe franche - La bande tampon (3 m) des deux côtés de la haie est exploitée de manière extensive. Produits phytosanitaires plante par plante si la lutte mécanique est raisonnablement impossible. - Pacage autorisé jusqu'au pied de la haie mais ne doit pas servir uniquement de reposoir ni être dépourvu de végétation herbacée.	- Pas de contribution qualité 2

Réseau écologique des Franches-Montagnes : Période 2018-2025.

Localisation	
	Parcelles boisées situées dans le finage, alignements le long des chemins, en limites de parcelles, etc.
Plantes indicatrices	
	Arbres communs des haies (hêtres, érables, trembles, etc) <i>Prunus spinosa</i> (Epine noire) <i>Crataegus sp</i> (Aubépine) <i>Prunus mahaleb</i> (Faux merisier) <i>Lonicera sp</i> (Chèvrefeuille) <i>Cornus sp</i> (Cornouillier) <i>Quercus sp</i> (Chêne) <i>Carpinus betulus</i>(Charme) <i>Prunus avium</i> (Cerisier sauvage)
Espèces cibles concernées	
	<i>Lepus europaeus</i> (Lièvre brun) <i>Saxicola rubetra</i> (Tarier des prés) <i>Brintesia circe</i> (Silène) <i>Euphradrias a. aurinia</i> (Damier de la Succise) <i>Mustela erminea</i> (Hermine) <i>Mustela nivalis</i> (Belette)
Justification de la mesure	
Ce type de surface offre un habitat, un abri ou un perchoir à de nombreuses espèces: - Les fleurs et les fruits des arbustes et arbres de la haie sont une source de nourriture importante pour une diversité d'insectes et d'oiseaux - Lièvre: trouve des refuges pour s'abriter et abriter sa progéniture, - L'hermine et la belette sont des prédateurs spécialisés du campagnol terrestre et du campagnol des champs. Ces petits carnivores les chassent dans leurs galeries. Elles ont un gîte de mise bas dans une petite cavité soit souterraine soit abritée au sein d'un tas de pierres ou d'un tas de bois. Il faut des espaces de 4 cm entre les éléments du tas pour permettre l'accès.	

Version : Franches-Montagnes, janvier 2018